



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°33

Réunion du : **mardi 15 mars 2022**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI

En raison de la qualification des clubs de BANQUE DE France AS, APSAP EMILE ROUX et NOVUUS CHAMBOURCY pour les ¼ de finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise, les rencontres suivantes sont reportées au 16/04/2022 :

- 23449405 : BANQUE DE FRANCE AS 1 / APSAP EMILE ROUX 1 du 02/04/2022 (R1 Elite)
- 23449409 : REUNIONNAIS SENART 81 / NOVUUS CHAMBOURCY 1 du 02/04/2022 (R1 Elite)

23449392 : BRETONS PARIS 81 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 12/03/2022 (R1 Elite)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre indiquant que le match n'a pas pu se dérouler en raison d'un défaut d'éclairage.

La Commission reporte cette rencontre au 16/04/2022.

23451025 : BRETONS PARIS 82 / AEROPORT ORLY 1 du 12/03/2022 (R2/B)

La Commission,

après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre,

Considérant que l'équipe d'AEROPORT ORLY ne disposait pas de suffisamment de joueurs pour débiter la rencontre,

Par ce motif,

enregistre le forfait non avisé de AEROPORT ORLY (1^{er} forfait).

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN

23479486 : BOURSE PARIS 1 / HEC PANATHENEES 1 du 28/05/2022 (R1)

Courriel du club de HEC PANATHENEES demandant d'avancer la rencontre au 07/05/2022.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BOURSE PARIS et sous réserve qu'aucune des deux équipes ne soit qualifiée pour les 1/4 de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Foot Entreprise du samedi matin.

23799082 : GROUPE CREDIT AGRICOLE 2 / CHAPA BLUES 1 du 12/03/2022 (R2)

La Commission,

Considérant qu'un mail a été envoyé par l'équipe de CREDIT AGRICOLE à la Ligue et au club de CHAPA BLUES indiquant son forfait mais que ce mail n'a jamais été reçu par la Ligue,

Considérant que le match est resté affiché au calendrier des 2 équipes,

Par ces motifs,

La Commission enregistre le forfait avisé de GROUPE CREDIT AGRICOLE (2^{ème} forfait).

La Commission rappelle au club de CHAPA BLUES que tant que le match est inscrit au calendrier, le club doit se présenter à la rencontre.

Enfin elle invite le club de CREDIT AGRICOLE à s'assurer de la bonne réception de ses Emails auprès des services de la Ligue dans la mesure où ce n'est pas la première fois que cette situation se produit.

23799086 : BPCE AS 1 / GROUPE CREDIT AGRICOLE 1 du 19/03/2022 (R2)

Courriel de club de BPCE AS demandant de décaler la rencontre en raison d'une convocation par son employeur.

La Commission reporte cette rencontre au 16/04/2022.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL - FOOT ENTREPRISE DU SAMEDI APRES MIDI – I.D.F.

Calendrier des prochains tours :

- 8èmes de finale : 16/04/2022
- 1/4 de finale : 07/05/2022
- 1/2 finales : 21/05/2022
- Finale : 18/06/2022

Le tirage des 8èmes de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Foot Entreprise du samedi après-midi est disponible sur le site internet de la L.P.I.F.F.

Exempt sur ce tour :

- MUNICIPALUX DE LOUVECIENNES

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL - FOOT ENTREPRISE DU SAMEDI MATIN- I.D.F.

Calendrier des prochains tours :

- Tour de cadrage : 16/04/2022
- 1/4 de finale : 07/05/2022
- 1/2 finales : 21/05/2022
- Finale : 18/06/2022

Le tirage du tour de cadrage de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Foot Entreprise du samedi matin est disponible sur le site internet de la L.P.I.F.F.

Exempts sur ce tour :

- METRO TRANS. PARIS
- AS SALARIES BARBIER
- IMB PARIS